



Lettre ouverte du 26 octobre 2014

A l'attention de Jean-Marc Four, Directeur de la rédaction de France Inter
Maison de la Radio – France Inter, 116, avenue du Président Kennedy, 75220 Paris cedex 16

Monsieur,

Votre chaîne a diffusé récemment plusieurs émissions au sujet du loup et de l'élevage, comportant des erreurs factuelles importantes qui montrent une méconnaissance fondamentale du sujet de la part des journalistes et de certains intervenants concernés.

Le 23 octobre dans l'émission du médiateur de France Inter, il a été dit par les journalistes que le loup avait été « réintroduit » en France. C'est évidemment faux, les loups présents en France sont issus d'un retour naturel à partir de l'Italie où l'espèce avait pu se maintenir.

Le 26 octobre dans la rediffusion d'un reportage intitulé « Les bergers malades du loup », un représentant agricole explique que « le loup n'a plus peur de l'homme ». C'est évidemment faux, les loups craignent l'homme à tel point qu'ils ne se laissent que très rarement apercevoir (de l'aveu même des bergers interrogés), et aucune attaque sur l'homme n'a jamais été constatée depuis le retour de l'espèce en France il y a plus de vingt ans.

Dans ce reportage comme dans celui du 15 septembre intitulé « Loup en liberté, éleveurs en danger ? », vous relayez sans réagir la thèse farfelue de la disparition prochaine du pastoralisme à cause du loup. Vous auriez pu rappeler que l'élevage ovin, qui s'effondre dans des régions où l'espèce n'est pourtant pas présente, résiste mieux dans le sud-est où elle est installée depuis vingt ans.

Les seuls éleveurs auxquels vous donnez la parole sont ceux exprimant une détresse face à la présence des loups. Le médiateur de France Inter explique qu'il s'agit de « dire une réalité ». Pour informer vos auditeurs de façon plus complète, vous pourriez montrer aussi les éleveurs les plus nombreux qui s'en sortent bien en présence des loups.

Vous consacrez des émissions aux relations entre des éleveurs et une espèce animale, mais vous ne donnez la parole qu'au monde agricole. Vous pourriez faire intervenir aussi des scientifiques qui étudient le loup, et les associations de protection de la nature qui connaissent parfaitement le terrain et le dossier. C'est pourquoi nous vous demandons à nouveau de pouvoir intervenir sur votre antenne à l'occasion d'un prochain sujet sur le loup diffusé à une heure de grande écoute, pour que vos auditeurs soient mieux informés sur ce sujet complexe.

Dans l'attente, veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Les associations de CAP Loup
www.cap-loup.fr

Contacts presse :
Jean-François Darmstaedter – FERUS – Tél. 06 30 20 59 64
Pierre Rigaux – SFEPM – Tél. 06 84 49 58 10
Madline Reynaud – ASPAS – Tél. 06 79 44 61 17